



Saint-Victor-sur-Rhins Juin 2023

www.stvictorsurhins.fr

Le CMJ en action !

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'un groupe d'enfants (du CE2 à la 6^{ème}) motivés et très investis. Nos jeunes ont des idées plein la tête... Ils ont réalisé de belles actions ces dernières semaines.

La première, qui leur tenait à cœur, a été la réalisation d'une collecte alimentaire auprès des familles de l'école au profit de la Croix Rouge de Lay. Nous nous sommes rendus le 26 avril à Lay pour remettre les denrées récoltées aux bénévoles. Les enfants ont été accueillis très chaleureusement par toute l'équipe de la Croix Rouge et ils ont pu participer à la confection des paniers alimentaires destinés aux familles. Ils ont pu observer une équipe de bénévoles investie et au service des autres. Un joli moment, chargé de bienveillance et d'humilité. Un grand merci aux bénévoles pour leur accueil et aux familles pour leur participation à cette collecte.



Le 13 mai 2023, vous avez pu voir de drôles de véhicules sur la place de notre village. En effet, nos jeunes élus souhaitaient organiser un « rallye voitures » en regroupant des voitures qui sortent de l'ordinaire avec la possibilité de monter à bord. Cette action a été une vraie réussite. Nous avons vu briller les yeux des plus petits comme des plus grands. Un grand merci aux propriétaires de ces bolides de nous avoir fait partager leur passion. Un moment de partage entre générations où les rires et les sourires étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur de tous !



C'est par de petites actions que l'on fait de grandes choses.

Nos jeunes élus sont investis dans leur mission et ont encore de nombreuses idées.

A bientôt pour la suite...

ÉTAT-CIVIL

	<i>Naissance</i>	
ROUAT Hugo		19 mars
BUISSON Léandre		18 mai
	<i>Mariage</i>	
GBEDIJ Darius et LALEYE Moï Oloruncho		01 avril
	<i>Décès</i>	
PATTE Bernard		26 avril

MANIFESTATIONS

JUILLET

Concours de pétanque, ESV Basket

Samedi 8, salle des sports

Barbecue, commerçants

Jeudi 13, place Carnot

Concours des classes en doublette, Boule Amicale

Vendredi 14, boulodrome

Tête à tête, Boule Amicale

Samedi 22, boulodrome

Barbecue, Commerçants

Vendredi 28, place Carnot

AOÛT

Concours bar des voyageurs tête à tête, Boule Amicale

Samedi 5, boulodrome

Brocante, inter 15 août

Mardi 15, village et salle des sports

Défilé'Loire festival, Brise Rhins

Vendredi 25, les Martines

SEPTEMBRE

Concours de boules, Boule Amicale

Samedi 2, boulodrome

Thé dansant, Classes en 7

Samedi 9, salle des sports

Concours vétérans, Boule Amicale

Jeudi 14, boulodrome

Réunion des Présidents, Mairie

Vendredi 15, mairie

Voyage, la Joie de Vivre

Jeudi 14 et vendredi 15

Forum des entreprises et des associations, Mairie

Samedi 16, de 9h à 15h, salle des 3 chênes

Inauguration de la salle des 3 chênes

Samedi 16, 11h

INFOS MAIRIE

Dernière permanence des élus le samedi 24 juin de 9h à 11h.

Le maire et ses adjoints restent disponibles les samedis matin sur RDV pris auprès de la secrétaire de mairie.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2023

Inscriptions jusqu'au 20 juin 2023

Bulletins d'inscription disponibles en mairie.

Pour plus d'information, contacter Jacqueline CHARTIER

MAISONS FLEURIES – JARDINS POTAGERS

La remise des prix du concours des maisons fleuries et jardins potagers a eu lieu à St Victor à la salle des charpentes, en présence des lauréats de St Jean la Bussière et de Ronno.

Les membres des commissions municipales de fleurissement de ces communes travaillent ensemble depuis plusieurs années.

Lors de cette cérémonie, M. le Maire a félicité les personnes qui ont participé à ce concours : 7 lauréats dans la catégorie jardins potagers et 7 lauréats dans la catégorie maisons fleuries. Chaque participant a reçu un bon d'achat.

L'échange s'est terminé autour du traditionnel verre de l'amitié.



DES FLEURS POUR EGAYER LE VILLAGE



Lundi 22 mai, élus, employés communaux et bénévoles se sont retrouvés pour fleurir le village.

Suite à la sécheresse de l'année dernière et à l'interdiction d'arroser, la commission environnement a dû repenser sa façon de fleurir le bourg, en plantant des craminées, plantes grasses et autres plantes peu gourmandes en eau.

Le but du fleurissement est de faire de St Victor un village accueillant pour ses habitants et pour les visiteurs.

LE JARDIN DU RESTAURANT SCOLAIRE EST PRÊT POUR LA BELLE SAISON

Le groupe de jardiniers bénévoles a repris du service pour une nouvelle saison. Ils ont accueilli les élèves et leurs enseignantes.

Ils ont commencé à planter des pommes de terre puis ils continueront les plantations, en suivant l'évolution du jardin.

Chaque rencontre permet de beaux moments de partage et de découverte.



LA VENTE DE PLANTS DU SOU DES ECOLES



Cette année encore, cette vente a connu un vif succès puisque 66 commandes ont été enregistrées. C'est un bénéfice de 1 500€ qui aidera à financer les sorties des enfants de l'école.

Le sou tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette vente, les commerçants qui ont aidés à transmettre les bons de commandes et la mairie pour son aide et le prêt de la salle.

LES 8H DE BOULES



Samedi 17 juin a eu lieu les 8 h de boule, 2^{ème} édition, dotées du challenge de la municipalité.

16 équipes se sont disputées la victoire.

Les gagnants sont : 1^{er} St Étienne 2, 2^{ème} Stéphane VERMARE, 3^{ème} St Étienne 1 et 4^{ème} LACHAL Guy de Tarare.

Une belle journée sous le soleil a permis une bonne réussite de ce concours. Merci à tous.

le Président,
Denis POULARD

LES JEUNES FOOTBALLEURS D'AMPLEPUS AU CITY-STADE

Les jeunes footballeurs U7 et U6 du Football club d'Amplepus, accompagnés de leurs entraîneurs André et Pascal, ont investi le city-stade de St Victor pour le dernier mercredi de la saison. Ils ont organisé des plateaux de quatre contre quatre et des jeux sur le city-stade et profité de l'aire de jeux. Un goûter a clôturé cet après-midi festif.



PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Même lorsqu'elles sont biodégradables, les lingettes doivent être jetées dans la poubelle d'ordures ménagères : lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, elles peuvent engendrer de graves problèmes sur le réseau d'eaux usées et altérer le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Il faut savoir que les lingettes dites « biodégradables » disparaissent au bout de 400 ans !

Les lingettes, c'est dans le sac noir ! pas dans les toilettes ! jeter correctement son déchet, c'est respecter les agents qui œuvrent au quotidien sur le terrain et assurer une hygiène domestique qui contribue à garantir la sécurité sanitaire.



GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS (GMBI)



Qui doit déclarer ?

Les propriétaires (particuliers et professionnels) doivent, pour chacun des locaux d'habitation qu'ils possèdent, indiquer :
- à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire)
- et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants (ou s'il est vacant) et les loyers.

Comment déclarer ?

Cette déclaration devra être réalisée à partir de l'espace particulier des usagers sur www.impots.gouv.fr (onglet « biens immobiliers », avant le 30 juin 2023).

Besoin de renseignements ?

Par téléphone : 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Par messagerie sécurisée : depuis votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr

Prendre Rendez-Vous depuis votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr

LA CoPLER



La CoPLER regroupe 16 communes pour un nombre d'environ 14000 habitants. Elle s'étend des bords de la Loire, jusqu'au limite départementale avec le Rhône.

Elle propose de nombreux services : offre d'emploi et insertion, service à l'enfance et à la jeunesse, l'ASAJ, une magnifique saison culturelle, l'urbanisme, les déchets, une maison France services, l'école de musique, l'atelier numérique et bien d'autres encore.

Notre territoire 1150 établissements économiques pour environ 3600 emplois.

Les ordures ménagères représentent 121kg hab/an contre 250kg de moyenne en France.

Vous trouverez sur le site internet les 32 randonnées pour 350km de découvertes de balades.

Allez sur le site de la CoPLER afin de découvrir notre formidable communauté de communes : <http://www.copler.fr>



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2023

Demande de subvention CCAS de Roanne pour l'aide aux populations d'Ukraine

Monsieur le Maire présente la demande du CCAS de Roanne rapportant la réunion des Maires de l'arrondissement de Roanne du 28 mars 2023 sollicitant concours financier de chaque commune à hauteur de 40 cts par habitant, pour accompagner les familles ukrainiennes dans le Roannais. Il rappelle que le conseil municipal avait versé la somme de 1200 €, soit 1 € par habitant en 2022.

Le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents, refuse d'apporter son concours financier au CCAS de Roanne au titre de 2023.

Remboursement assurance suite à sinistre dans le rond-point

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'accident survenu dans le rond-point au lieu-dit « Gouttamon », le 12 décembre 2022, endommageant un lampadaire d'éclairage public et la clôture de la station d'épuration.

Les travaux de réparation s'élèvent à 7172,50 € HT. Le conseil municipal accepte le montant du remboursement de l'assurance pour un montant de 7072,80 €.

Tour de table

Michel DURET remercie les personnes qui ont assisté à son rappel des gestes des premiers secours le 7 avril dernier et se propose d'organiser une autre session. La date du 14 septembre 2023 à 17h30 est retenue.

Jacqueline CHARTIER signale le problème de multiplication de chats errants dans le village. Elle sollicite, au nom du comité des fêtes, une participation communale pour le feu d'artifice. M. le Maire lui demande un courrier avec le coût du feu d'artifice.

André FESSY signale que les panneaux d'extinction de nuit de l'éclairage public ont été mis à jour, suite au changement d'horaires de l'extinction.

Gérard DURILLON fixe une réunion de la commission communication ouverte à l'ensemble des conseillers pour l'organisation du forum des entreprises et de l'inauguration de la salle des 3 chênes, le lundi 15 mai 2023 à 18h.

Timothée CRIONAY présente la proposition du cabinet Neoptim, pour optimiser les charges et recettes communales. Après étude de l'ordre de mission, le conseil municipal ne souhaite pas poursuivre cette démarche.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

Démission d'un conseiller municipal

M. le Maire informe le conseil municipal que M. Christian LAFOND a présenté sa démission de conseiller municipal par lettre recommandée en date du 15 mai 2023, reçue en mairie le 22 mai 2023. Sa démission est donc effective à cette date. Il ne sera pas remplacé puisque les listes municipales ont été épuisées.

Tirage au sort des Jurés d'Assises 2024

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'Assises pour 2024.

Les personnes désignées seront averties individuellement par courrier.

Vote des subventions 2023

M. le Maire présente au conseil les demandes de subventions reçues au cours de 2022/2023.

Le détail des subventions allouées est disponible en mairie ou sur le site Internet.

¼ d'heure CoPLER

M. le Maire fait le point sur les dernières décisions à la CoPLER :

- M. Alexandre ROCHATTE, nouveau Préfet de la Loire, arrivé depuis 3 mois dans la Loire, est venu visiter la CoPLER et son territoire.

- Le budget 2023 et le Compte Financier Unique 2022 de la CoPLER ont été approuvés à l'unanimité lors du 2 mars 2023.

- depuis plusieurs mois, les candidats se font rares pour les postes à pourvoir sur l'atelier chantier d'insertion (ACI) comme ripeurs, agents de déchetterie. Quelques profils ont été reçus mais sont inadaptés car les postes proposés nécessitent une bonne condition physique. Karine GRASSET, en charge du suivi de l'ACI, met tout en œuvre pour remédier à cette situation, mais le contexte économique actuel, qui confronte tous les secteurs d'activité à une pénurie de main d'œuvre, laisse penser que cette problématique risque de perdurer.

- Les élus de la CoPLER ont décidé de lancer volontairement un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en complément du PLUI et des défis de rénovation énergétique des bâtiments du territoire.

- la CoPLER a lancé depuis 2 ans des campagnes de plantation de haies. Cette année, les plantations de haies et de bosquets champêtres ont été réalisées sur les communes de St Symphorien de Lay, St Cyr de Favières, St Just la Pendue, St Victor sur Rhins, Vendranges, Cordelle, Régnay et Lay. En partenariat avec l'ASAJ, les élèves de l'école publique de Fourneaux ont planté 15 arbres et arbustes. De leur côté, les équipes environnement ont également réalisé des plantations sur la zone des Jacquins, ainsi que sur la base nautique à Cordelle. Ces plantations, en plus d'ombrager les sites et d'apporter une qualité paysagère, vont permettre à terme de simplifier l'entretien en réduisant les parties à tondre ou à débroussailler.

- comme chaque année, la CoPLER organise un groupement de commandes pour les vidanges des installations d'assainissement non collectif. Les prochaines campagnes sont prévues en été, du 3 au 13 juillet 2023 et une en automne du 16 au 27 octobre. Si vous êtes intéressé, merci de retourner le formulaire reçu ou accessible sur le site de la CoPLER, pour vous inscrire et bénéficier du tarif « groupe » de cette action. A titre d'exemple, le prix moyen constaté pour la vidange d'une fosse de 3 m³ avec son bac à graisses de 200L est aux environs de 272 € TTC. Contact SPANC Hélène MONCORGER 04 77 62 77 69 hmoncorger@copler.fr

Questions diverses

Permanence du samedi matin : Au vu de la très faible fréquentation des permanences des élus du samedi matin, le conseil municipal décide d'arrêter ces permanences et de recevoir uniquement sur rendez-vous.

Tour de table

André FESSY informe le conseil que les travaux d'enrobé auront lieu fin juillet par l'entreprise PONTILLE TP. La clôture et le portail ont été posés à la salle des 3 chênes. L'entreprise FOUGERARD taille actuellement les fossés, car l'herbe a énormément poussé.

Michel DURET fait le compte-rendu de l'exercice d'évacuation qui a été réalisé au restaurant scolaire le 23 mai 2023. Tout s'est très bien passé pour ce premier exercice.

Marilène BROSSETTE informe le conseil qu'une rencontre des jeunes de 12/16 ans a été organisée au city-stade le 24 mai à 16h, avec les élus et l'éducateur de la MJC de la Loire. 16 jeunes étaient présents et ont été interrogés sur ce qu'ils aimaient et sur ce qui leur manquait dans leur village, le but étant la création d'un club des jeunes. Ils envisagent l'organisation d'un tournoi sportif suivi d'un barbecue.

L'intégralité des comptes-rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurhins.fr ou en mairie.

